



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes de
discrimination à l'égard
des femmes**

Distr.
GENERALE

CEDAW/SP/1994/2/Corr.1
21 janvier 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

REUNION DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION
SUR L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES
DE DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES
Septième session
New York, 7 février 1994
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

AUTRES QUESTIONS

Déclarations, réserves, objections et notifications
de retrait de réserves relatives à la Convention sur
l'élimination de toutes les formes de discrimination
à l'égard des femmes

Note du Secrétaire général

Rectificatif

Page 18, Réserves de la Nouvelle-Zélande

Après le titre "Réserves", insérer le nouveau paragraphe ci-après

Le Gouvernement néo-zélandais, le Gouvernement des îles Cook et
le Gouvernement de Nioué se réservent le droit de ne pas appliquer les
dispositions de l'article 11 2) b).

* CEDAW/SP/1994/1.